



**L'accès limité à l'école fondamentale des enfants handicapés au Mali**  
 5.3% des enfants de 0 à 12 ans vivent avec une déficience, soit 690 000 enfants au Mali (OMS). Seuls 6500 d'entre eux sont scolarisés (PISE III, 2008).

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art 24:** « Les États Parties reconnaissent le droit des personnes handicapées à l'éducation. (...) [ils] font en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire (...). »

▲ École accessible

## Quelle politique éducative malienne ?

- Dans le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) et le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE) III, **l'objectif est de porter le taux de scolarisation des enfants à besoin éducatif spécifique de 0,5% en 1996 à 7% en 2012.**
- Un document de politique nationale pour l'éducation préscolaire et spéciale, incluant **l'éducation inclusive, a été adopté par le Gouvernement** en juin 2011.



▲ Matériel adapté à une élève malvoyante



▲ École spécialisée sans matériel adapté

## Quel est l'engagement du FONGIM ?

**Le FONGIM s'engage en faveur de l'éducation pour tous**, objectif qui ne sera atteint sans prendre en compte des enfants handicapés. L'éducation inclusive améliore la qualité de l'éducation car elle propose une pédagogie adaptée à la diversité des besoins.

## Quelles actions à mettre en œuvre ?

- **Auprès des autorités éducatives**
  - Mobiliser le Ministère et ses organes déconcentrés
  - Promouvoir le recrutement d'enseignants handicapés
  - Intégrer la pédagogie adaptée dans le cursus de formation initiale et continue des enseignants
- **Auprès des écoles**
  - Rendre les écoles physiquement accessibles et les doter en matériel pédagogique adapté
- **Auprès des enfants handicapés**
  - Identifier et référer les enfants qui ne sont pas scolarisés
  - Détecter et prendre en charge les déficiences des élèves
- **Auprès des parents**
  - Former les parents sur la prise en charge du handicap et l'accompagnement de la scolarisation
  - Favoriser les groupes d'entraide et d'échanges entre les parents d'enfants handicapés
- **Auprès des personnes handicapées et de leurs associations**
  - Renforcer les capacités en éducation inclusive pour des actions de sensibilisation et de plaidoyer
  - Inciter à la participation dans les organes de décision et les comités de gestion scolaire
- **Auprès des communautés**
  - Sensibiliser les communautés à l'éducation inclusive et les faire participer à la recherche de solutions individuelles et globales
- **Auprès des ONG et bailleurs de fonds**
  - Inciter à la prise en compte du handicap comme une thématique transversale



▲ Agent relais assurant le suivi d'un enfant aveugle



▲ Langage des signes



# L'Emploi des personnes handicapées



▲ Couturière en formation

## La problématique de l'accès à l'emploi des personnes handicapées au Mali

Les personnes handicapées constituent 15% de la population selon l'OMS, dont 80% vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'auto-emploi pourrait constituer une alternative à cette précarité des personnes handicapées mais il reste limité en raison de leurs difficultés d'accès au microcrédit.

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 27 (Travail et emploi): « Les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail »**

## Quelle politique nationale de l'emploi pour le handicap ?

Dans le cadre de la Décennie Africaine des personnes handicapées (1999-2009), le gouvernement malien et ses partenaires ont établi un plan d'action définissant les axes stratégiques d'actions nationales suivants :

- Le renforcement des capacités et ressources humaines, en particulier l'amélioration du niveau professionnel des associations.
- La formation et l'emploi des personnes handicapées
- La lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre de projets générateurs de revenus et par l'instauration d'un fonds de garantie pour les prêts accordés aux personnes handicapées.



▲ Difficulté d'accessibilité physique aux services



▲ Personne handicapée en formation

## Quel est l'engagement du FONGIM ?

**Agir en faveur des personnes handicapées en rendant service à la communauté**  
Les effets socioéconomiques des difficultés d'emploi des personnes handicapées affectent directement et ou indirectement de milliers de personnes et de nombreuses familles. Pour atteindre les OMD, cette problématique doit être considérée comme un des enjeux majeurs de développement ainsi que l'une des priorités des politiques économiques et sociales du pays.

## Quelles actions à mettre en œuvre ?



▲ Créateur d'entreprise - réparateur de télévision

- **Inciter à l'application du cadre légal national, sous-régional et international** en matière d'emploi des personnes handicapées par les décideurs, les acteurs politiques, techniques et financiers ainsi que les employeurs
- **Médiatiser les actions concrètes**, les bonnes pratiques, les histoires de vie réussies Relayer les actions concrètes entreprises en termes d'accès à l'emploi des personnes handicapées par les médias
- **Accompagner les projets des personnes handicapées** pour favoriser leur insertion professionnelle et travailler sur leur estime de soi
- **Promouvoir la scolarisation**, l'accès à l'éducation et à la formation des enfants et des adultes handicapés
- **Créer un centre d'information sur l'emploi** et la formation des personnes handicapées





© J.-J. Bernard / Handicap International

▲ Pratique sportive par les personnes handicapées souvent sans équipement et infrastructure adaptés

## Accès limité pour les personnes handicapées aux activités physiques et sportives

Au Mali, la dimension du handicap demeure délaissée dans la quasi-totalité des initiatives de promotion de la pratique sportive à cause des perceptions négatives de la population et des décideurs malgré les exploits sportifs enregistrés par les personnes handicapées tant à l'échelle nationale qu'internationale.

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 30, Al 5 (Participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports):** « (...) les États Parties prennent des mesures appropriées pour (...) faire en sorte que les enfants handicapés puissent participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités ludiques, récréatives, de loisirs et sportives, y compris dans le système scolaire ; »

## Quelle politique du sport au Mali ?

En l'absence d'une politique nationale, le décret N°98-215 P-RM du 02 Juillet 1998, régissant les activités physiques et sportives, demeure le cadre de référence.



▲ Pratique sportive par les personnes handicapées souvent sans équipement et infrastructure adaptés



▲ Tricycle adapté pour la pratique sportive

## Quel est l'engagement du FONGIM ?

**Le FONGIM s'engage** quant à lui – à travers les projets que mènent ses ONG membres et grâce à son réseau partenarial – à appuyer toutes les initiatives en faveur de la participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports pour les personnes handicapées ainsi qu'à accompagner les acteurs impliqués dans ce sens.

**Agir en faveur des personnes handicapées en rendant service à la communauté**  
Le sport a la capacité de fédérer les communautés autour des objectifs de développement. Il est un élément rassembleur qui facilite les rapports entre les citoyens. Les infrastructures accessibles avec des équipements adéquats permettent alors de garantir le Sport pour Tous

## Quelles actions à mettre en œuvre ?

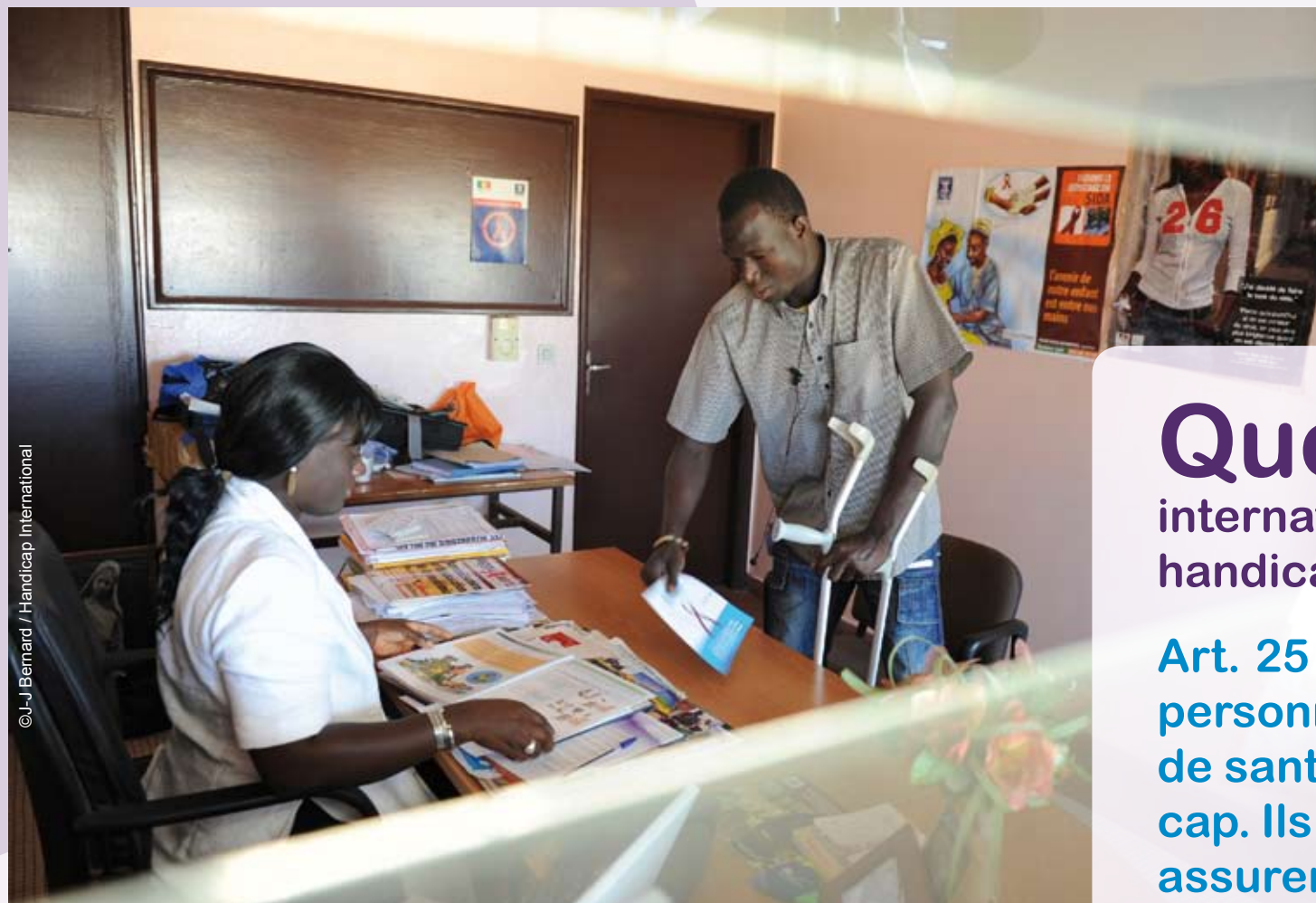
Le FONGIM plaide pour des actions simples mais fondamentales et significatives



▲ Remise de prix pour un sportif handicapé lors d'une compétition

- **Elaborer une stratégie nationale du Sport pour Tous** et aménager des infrastructures adéquates
- **Faciliter l'accès des personnes handicapées à l'Institut National de la Jeunesse et du Sport**, au Lycée Sportif de Bamako, à l'Institut National des Arts et l'insertion des spécialités sport pour les personnes handicapées
- **Pourvoir la Direction Nationale du Développement Social de lignes budgétaires** en faveur de la pratique sportive pour les personnes handicapées





▲ Prise d'information auprès d'un agent de santé.

## Problématique de l'accessibilité des personnes handicapées aux soins de santé au Mali

L'accès à la santé est un droit fondamental pour toute la population et un enjeu majeur de développement durable. Cependant, alors que les personnes handicapées ont particulièrement besoin de soins, elles ont un accès difficile aux structures sanitaires.

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 25 (Santé):** « Les États parties reconnaissent que les personnes handicapées ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap. Ils prennent toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé y compris des services de réadaptation »

## Quelle politique nationale de santé ?

La Constitution de la République du Mali garantit le droit à la santé pour tous les citoyens. La politique sanitaire du Mali est conforme aux grands principes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle est fondée sur le principe d'universalité. Sur cette base, l'Etat doit faire évoluer les politiques et les pratiques de santé afin d'offrir aux personnes handicapées les mêmes opportunités de santé.



▲ Soins adéquats donnés à une personne handicapée



▲ Difficulté physique d'accès aux soins de santé

## Quel est l'engagement du FONGIM ?

Le FONGIM s'engage quant à lui – à appuyer toutes initiatives en faveur de l'accès universel aux soins et à accompagner les acteurs impliqués dans ce sens.

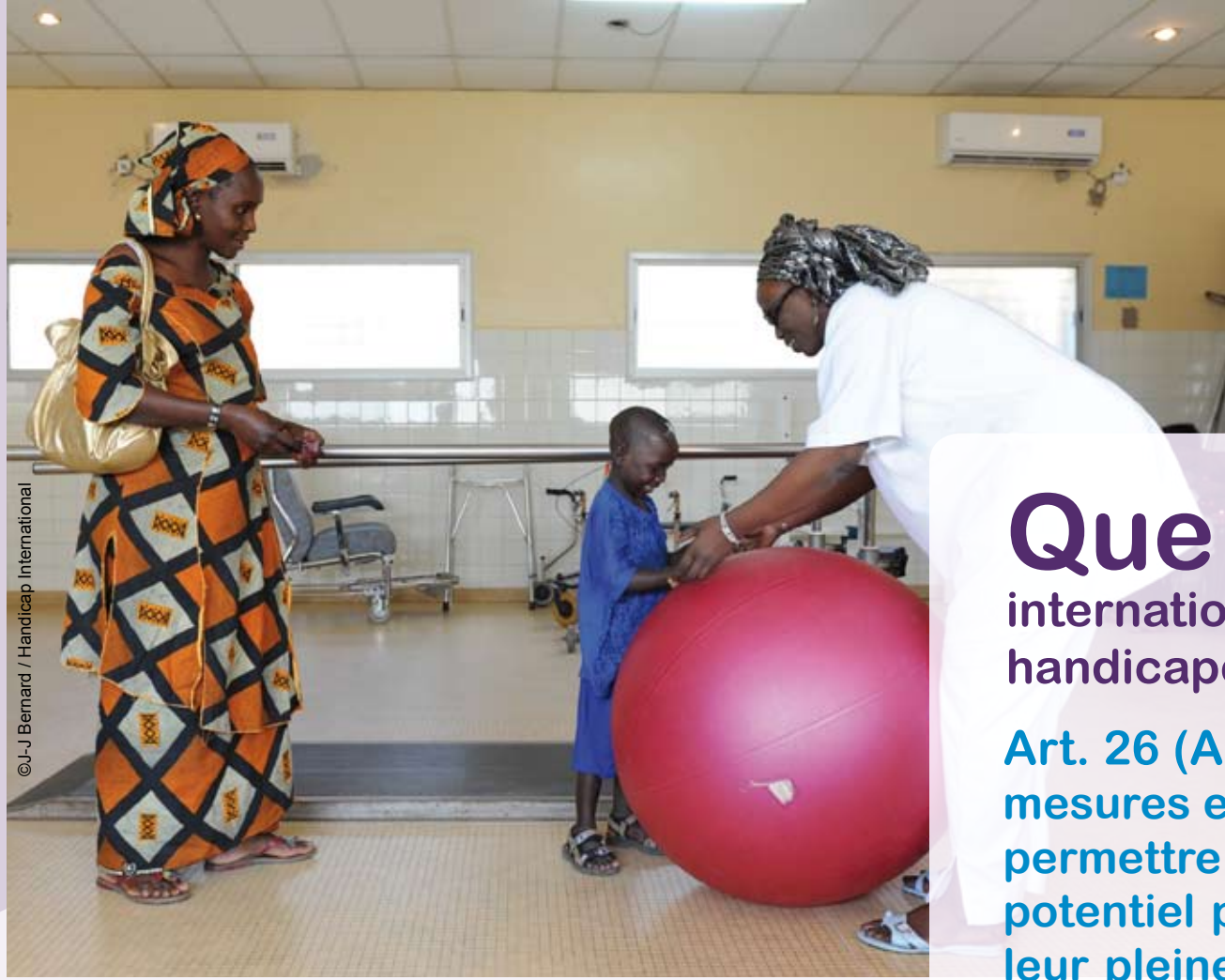
## Quelles actions à mettre en œuvre ?



▲ Accueil chaleureux donné aux personnes handicapées après une sensibilisation

- **Formation et sensibilisation des agents de santé** et des Associations de santé Communautaire (ASACO) sur l'accès aux services et la qualité des soins destinés aux personnes handicapées
- **Formation des agents des services à base communautaire en langue des signes** pour faciliter la communication entre patients handicapés auditifs et le personnel de santé
- **Plaidoyer pour la mise en place et le renforcement d'un système de protection sociale** à destination des personnes vulnérables
- **Promotion de l'accessibilité physique aux infrastructures** et de l'accès aux services de santé pour tous en particulier les personnes handicapées
- **Intégration des modules sur l'accès pour tous aux services de qualité** dans les curricula des écoles de santé
- **Instauration d'une certification qui récompensera, et encouragera les formations sanitaires** s'étant distinguées dans l'amélioration de l'accès de personnes handicapées aux services et soins de santé
- **Prévention du handicap par la poursuite et l'intensification de la supplémentation en vitamine A, de la vaccination contre la polio, de la lutte contre l'onchocercose** et du diagnostic précoce des cas de handicap pour leur prise en charge adéquate





▲ Rééducation fonctionnelle

## De la RBC au développement local inclusif

La réadaptation à base communautaire (RBC), initiée par l'Organisation mondiale de la santé suite à la Déclaration d'Alma Ata en 1978, est une stratégie qui vise à améliorer l'accès des personnes handicapées aux services de bases. Elle optimise l'utilisation des ressources locales. Elle s'inscrit dans une démarche globale multisectorielle intégrée au développement local et communautaire qui vise à assurer la réadaptation, l'égalité des chances et l'inclusion sociale des personnes handicapées.

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 26 (Adaptation et réadaptation):** « Les États Parties prennent des mesures efficaces (...) faisant (...) intervenir l'entraide entre pairs, pour permettre aux personnes handicapées (...) de réaliser pleinement leur potentiel physique, mental, social et professionnel et de parvenir (...) à leur pleine participation à tous les aspects de la vie. (...) [Ils] développent des services (...) de réadaptation en particulier dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et des services sociaux (...) »

## Quelle politique de la RBC au Mali ?

Devenue Programme National depuis 1998, la RBC est mise en œuvre par la Direction Nationale du Développement Social qui assure la coordination des différents acteurs pour favoriser l'intégration socioéconomique des personnes handicapées et l'accès aux services sociaux de base. Mais les moyens financiers restent très insuffisants face à l'ampleur des besoins.



▲ Personne aveugle cultivant dans son jardin avec sa canne



▲ Appareillage

## Quel est l'engagement du FONGIM ?

**Le FONGIM s'engage** à accompagner l'Etat pour appuyer les initiatives en faveur de la Réadaptation à Base Communautaire.

**Agir en faveur des personnes handicapées en rendant service à la communauté**

L'approche communautaire, multi acteurs et plurisectorielle de la RBC permet de promouvoir un véritable développement inclusif prenant en compte l'ensemble des populations en particulier les plus vulnérables.

## Quelles actions à mettre en œuvre ?

- **Développer des outils pour un changement de comportement** envers les personnes handicapées
- **Inciter à la prise en compte des besoins de toute la population**, y compris les personnes handicapées, dans les planifications territoriales locales et régionales
- **Renforcer les capacités des acteurs techniques** sur la détection et la prise en charge précoce des déficiences
- **Favoriser l'accessibilité physique et l'accès aux services sociaux** de base de tous les usagers
- **Mettre en œuvre des actions de formations et d'insertion professionnelles** pour les personnes handicapées
- **Appuyer la structuration associative de la société civile** pour renforcer la promotion des droits
- **Favoriser l'implication de la communauté** à la réadaptation des personnes handicapées



▲ Créateur d'entreprise - réparateur de télévision





## Une citoyenneté à part entière

Selon l'OMS, les personnes handicapées représentent au moins 15% de la population mondiale. Bien qu'elles soient des citoyens comme les autres, devant jouir de leur droit civique, elles ont des difficultés pour participer activement au processus électoral de leur pays, en tant qu'électeur ou candidat. Elles sont souvent victimes de discrimination avec un accès limité aux bureaux de vote, aux équipements et matériels électoraux non adaptés.

## Que dit la convention ?

internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 29** (Participation à la vie politique et à la vie publique): « **Les États Parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques (...) et s'engagent:**

- À faire en sorte que les personnes handicapées (...) aient le droit et la possibilité de voter et d'être élus.
- À promouvoir (...) un environnement dans lequel les personnes handicapées peuvent effectivement et pleinement participer à la conduite des affaires publiques, (...).

## Que dit le code électoral au Mali ?

**Article 2:** L'élection est le choix librement exercé par le Peuple en vue de désigner les citoyens appelés à la conduite et à la gestion des affaires publiques selon les principes de la démocratie pluraliste (...).

**Article 91:** Tout électeur atteint d'infirmité certaine le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe ou de le glisser dans l'urne, peut se faire assister par un électeur de son choix.



▲ Personnes handicapées ayant accès au processus électoral



▲ Personne aveugle participant à un conseil municipal

## Quels sont les engagements du FONGIM ?

À travers les projets menés par ses ONGs membres, **le FONGIM s'engage** à promouvoir les principes démocratiques de bonne gouvernance, ainsi que l'égalité des droits et la non-discrimination..

## Quelles actions à mettre en œuvre ?



▲ Élu en situation de handicap

### • **Auprès des partenaires au Développement :**

- Appuyer les initiatives des ONGs en faveur de la pleine et effective participation des personnes handicapées à la vie politique et publique

### • **Auprès de l'Etat :**

- Plaidoyer pour la prise en compte de la dimension handicap dans le processus Electoral

### • **Auprès des pouvoirs publics :**

- Plaidoyer auprès des organes de gestion des élections (Ministère de l'Administration Territoriale, la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI et la Délégation Générale aux Elections, etc.) pour l'inclusion des besoins des personnes handicapées dans la loi électorale et dans le processus électoral
- Renforcer les capacités des acteurs techniques chargés de l'organisation des élections tant au niveau national que local, sur la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans le processus électoral

### • **Auprès des organisations de personnes handicapées :**

- Elaborer un guide de prise en compte des personnes handicapées dans le processus électoral appelé "Guide de référence"
- Appuyer la structuration des organisations de personnes handicapées pour renforcer la promotion des droits, l'autonomisation (l'empowerment et le leadership)





## L'inaccessibilité à l'eau et à l'hygiène des personnes handicapées au Mali

Selon des études menées par des ONGs, 90% des deux millions de personnes handicapées au Mali n'ont pas accès à l'eau potable. Parmi les 10% restant, 87% d'entre elles éprouvent des difficultés à chercher l'eau (déplacement, accessibilité, exhaure).

## Que dit la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par le Mali en 2008)

**Art. 28:** « Les personnes handicapées ont droit à un niveau de vie suffisant pour eux et leur famille. Cela comprend la nourriture, les vêtements, le ménage et l'eau potable »

▲ Pompe avec assise possible

## Quelle politique nationale d'accès à l'eau potable ?

La stratégie Nationale de Développement de l'Alimentation en Eau Potable, le Plan National d'Accès à l'Eau Potable 2004-2015 et le Programme Sectoriel Eau et Assainissement 2008-2015 ont pour objectif de mettre en place une gestion intégrée des ressources en eau durable et pour tous afin d'atteindre le 7<sup>ème</sup> objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) qui vise à réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'est pas approvisionnée en eau potable.



▲ Accès difficile - Transport et manutention malaisés - Latrines peu accessibles



▲ Bidon avec armature de maniement

## Quels est l'engagement du FONGIM ?

Le FONGIM s'engage en faveur du 7<sup>ème</sup> OMD mais cet objectif ne sera atteint sans prendre en compte de manière inclusive les besoins spécifiques des personnes handicapées. Si de nouveaux points d'eau sont dès leur conception rendus accessibles aux personnes handicapées, la qualité de vie des chargés de corvée d'eau (enfants, jeunes filles, femmes) en sera améliorée et les personnes à mobilité réduite temporaire (femmes enceintes, personnes accidentées) pourront avoir un accès facilité à ces points d'eau.

## Quelles actions à mettre en œuvre ?

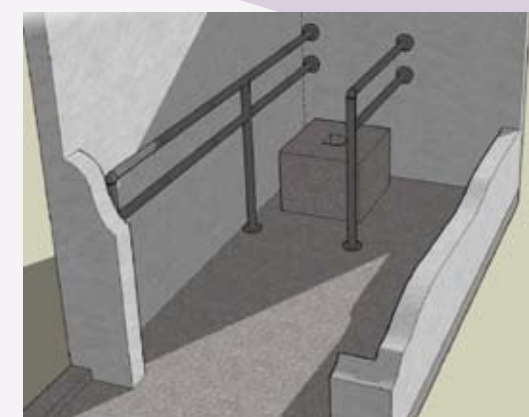


▲ Surélévation des latrines et fil de repérage

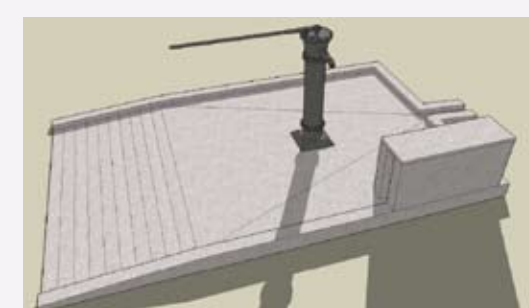


▲ Siège de toilettes

- **Influer les décideurs et les acteurs politiques**, techniques et financiers sur la prise en compte de la problématique du handicap dans leurs stratégies en matière d'accès à l'eau
- **Impliquer les représentants des Organisations de Personnes Handicapées** au sein des organes de prises de décisions en matière d'accès à l'eau
- **Accompagner le plaidoyer porté par les Organisations de Personnes Handicapées** auprès des Collectivités Territoriales et de leurs bailleurs de fonds dont l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)
- **Recueillir les bonnes pratiques existantes et les diffuser**; relayer les actions concrètes entreprises en termes d'accessibilité à l'eau des personnes handicapées dans les médias
- **Mettre en accessibilité physique tous les points d'eau du territoire**; Former les techniciens aux techniques de l'accessibilité
- **Lancer des recherche sur l'adaptation technologique durable** pour faciliter l'accès des personnes handicapées à l'eau, son transport, l'hygiène et l'assainissement



▲ Latrines aménagées



▲ Pompe avec rampe aménagée